



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n°RM-DEC-1000 106 du 6 mai 2026 portant composition du jury pour le Certificat de Professionnalisation en matière de Lutte contre le Décrochage Scolaire (CPLDS)

La rectrice de l'académie de Mayotte, administratrice de l'Etat,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2017- 791 du 5 mai 2017 relatif au Certificat de Professionnalisation en matière de Lutte contre le Décrochage Scolaire ;

Vu l'arrêté ministériel du 5 mai 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du Certificat de Professionnalisation en matière de Lutte contre le Décrochage Scolaire ;

Vu l'arrêté académiques du 24 avril 2025 autorisant l'ouverture du Certificat de Professionnalisation en matière de Lutte contre le Décrochage Scolaire.

Vu le décret du 22 décembre 2022 portant nomination du Mme. Valérie DEBUCHY, administratrice de l'Etat, en qualité de rectrice de la région académique de Mayotte, recteur de l'académie de Mayotte.

ARRETE :

Article 1

La composition du jury de la certification de professionnalisation en matière de Lutte contre le Décrochage Scolaire la session 2026 est fixé conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2

Calendrier prévisionnel des épreuves

- Les épreuves d'admission se dérouleront le **jeudi 21 mai 2026**
- Le jury d'admission se déroulera le **vendredi 22 mai 2026**

Article 3

Le Secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

La rectrice,

Valérie DEBUCHY


Annexe

**COMPOSITION DU JURY AU CERTIFICAT DE PROFESSIONNALISATION EN MATIERE DE
LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE -
SESSION 2026**

Présidente :

Mme Sylvie MALO

DRAIO

Membres du jury

M Christophe GLUSZEK

Mme Isabelle DUFOURG

IEN Sciences et techniques industrielles

Principale du collège Halidi Selemani à
M'Gombani

M Farid TIFRA

Proviseur adjoint au lycée de Kawéni